



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Plan France Relance
Une feuille de route au service de la filière
forêt / bois face au défi du changement
climatique**

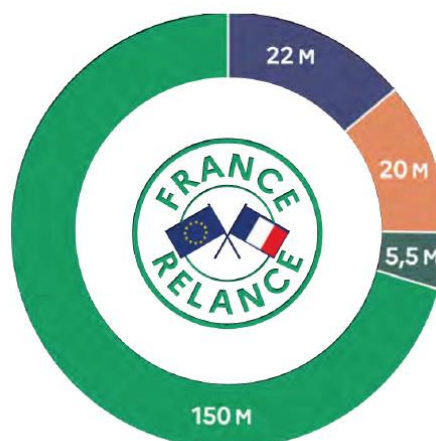
Paris, le 22 décembre 2020

Les acteurs de la filière forêt-bois ont remis ce jour au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, leur feuille de route pour l'adaptation des forêts au changement climatique, en présence de la députée Anne Laure Cattelot, auteure du rapport « La forêt et la filière bois à la croisée des chemins : l'arbre des possibles ». Cette feuille de route contribue à la mise en œuvre du volet forestier du plan de relance doté de 200 millions d'euros. Pour en assurer la réussite, le ministre a signé avec l'ensemble des acteurs une charte d'engagement et annoncé le lancement de nouveaux dispositifs.

« La forêt est au cœur des enjeux du changement climatique et de la transition écologique : investir aujourd'hui dans la forêt française, c'est agir pour le climat et pour le développement d'une économie verte et source d'emplois. C'est tout le sens de l'effort collectif, **le plus ambitieux depuis l'après-guerre**, que nous sommes en train de bâtir avec la filière forêt / bois et que nous mettons en œuvre grâce à cette feuille de route et à cette charte que nous signons aujourd'hui. Le plan de relance vient nous donner les moyens d'agir et de mettre en œuvre cette ambition pour le renouvellement de nos forêts afin de les rendre plus résilientes et de développer l'ensemble de la filière, de l'amont à l'aval »
Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

200 millions d'euros pour la forêt et la filière bois

Renouvellement forestier	150 M€
Acquisition d'une couverture de données LiDAR	22 M€
Soutien à l'industrie de transformation du bois	20 M€
Aide à la filière graines et plants	5,5 M€



Le plan de renouvellement forestier porté par Julien Denormandie est clair. Il s'agit de :

- 1. Accompagner la forêt vers plus de résilience et d'adaptation face au défi du changement climatique (177,5 millions d'euros)**
 - En renforçant les connaissances grâce à la technologie LiDAR
 - En préparant les ressources forestières de demain par l'investissement dans les vergers et graines de l'Etat pour préparer les essences qui reboiseront nos forêts
 - En soutenant la filière de production de plants afin de fournir des plans diversifiés et adaptés grâce à un appel à projets à destination des pépiniéristes forestiers pour leur permettre de se moderniser et d'augmenter leur capacité de production
 - En investissant de manière inédite en faveur du renouvellement forestier, à hauteur de 150M€. In fine, ce sont plus de 45 000 hectares qui pourront être améliorés, adaptés, régénérés ou reconstitués grâce à ce plan, soit environ 50 millions d'arbres.

- 2. Promouvoir le bois en tant que ressource renouvelable et écologique, en particulier pour le stockage du carbone dans la construction (5 millions d'euros)**
 - 5 M€ du plan de relance viendront abonder le Fonds Bois et Eco-Matériaux (Fonds Bois 3) géré par Bpifrance. Ce fonds accompagne la filière française du bois, et des matériaux biosourcés, en renforçant les fonds propres d'entreprises structurantes afin d'accélérer leur développement.
 - Il vient compléter les outils déjà mis en œuvre par Bpifrance et toujours disponibles, avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, avec les prêts sans garantie et l'accélérateur PME.

- 3. Réconcilier et créer un lien indéfectible entre l'amont forestier et la transformation du bois au service d'une production de bois souveraine, locale, compétitive et durable (15 millions d'euros)**
 - Un appel à projets doté de 15 M€ pour aider à la modernisation des scieries françaises est lancé aujourd'hui.

- 4. Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la gestion durable des forêts dans le cadre d'un projet pédagogique conçu avec leurs professeurs (200 000 euros)**
 - Grâce à l'opération « La forêt s'invite à l'Ecole », plus de 60 000 élèves de maternelle, de collège ou lycée pourront participer à des classes dédiées et à des visites de chantier de renouvellement forestier.

Retrouvez la feuille de route, la charte et le dossier de presse relatif à ce plan :

<https://agriculture.gouv.fr/francerelance-les-acteurs-de-la-filiere-sengagent-pour-ladaptation-des-forets-au-changement>

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tel : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tel : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis, rue de Varenne
75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Min_Agriculture